

A propos de l'oral du CAPES

Lettre de Christiane BLANCHARD, Marseille

Je suis pour la troisième année responsable de la préparation au CAPES de Mathématiques dans mon Université et serais heureuse que les remarques qui suivent puissent bénéficier de la diffusion du Bulletin, ce qui leur permettrait sans doute de toucher un certain nombre de membres du jury, qu'ils en admettent le bien-fondé ou qu'ils me répondent pour se justifier.

Je déplore en effet chaque année qu'il y ait à l'oral du concours une tacite épreuve éliminatoire préliminaire consistant en une devinette : "Qu'est-ce que le jury veut exactement que je traite ?" Le moins qu'on puisse dire est que la règle du jeu n'est pas toujours très claire, et que ne semble guère respecté le paragraphe du programme qui prétend inviter "le candidat à mettre en oeuvre l'ensemble de ses connaissances dans une présentation

ordonnée et correcte" sans prétendre se situer au niveau d'une classe déterminée. Malheur au candidat dont "l'ensemble des connaissances" comprend la notion d'idéal et qui s'aventure à la "mettre en oeuvre" pour traiter les nombres premiers dans Z (et pourquoi donc Z au lieu de N , alors ?). Le plus regrettable est que, si le point de vue du jury sur de telles questions est clair après, une fois le candidat collé, il est impossible de se le faire préciser clairement avant.

Le problème de la limitation du sujet peut être tout aussi épineux, même lorsque l'énoncé est un paragraphe du programme officiel. Exemple maintenant classique : la leçon libellée "Transformations orthogonales, groupe orthogonal". Si l'on consulte le programme de Terminale C, on constate que l'étude des transformations orthogonales dans E^3 n'est précisée que par cette petite phrase (on ne peut qualifier de précision ni le premier membre de phrase, ni le contenu de la parenthèse, qui ne sont que des synonymes de "transformations orthogonales" ; pourquoi ces synonymes si mal ponctués ? Mais ceci est une autre histoire ...). Un professeur de Terminale C englobera donc sous ce titre toute l'étude des transformations orthogonales. Malheur au candidat qui se comporterait ainsi ! Le jury n'attend, paraît-il, que l'étude du groupe orthogonal. Pourquoi donc mettre autre chose dans le titre ?

J'entends bien que l'organisation d'un concours comme le CAPES est écrasante et pose de gros problèmes de coordination, de sorte que la "règle du jeu" que j'aimerais voir mieux définie n'est pas facile à mettre au point. Je voudrais du moins attirer l'attention de mes collègues membres du jury sur de petits faits qui introduisent dans le concours un peu de loterie. Les commentaires de programmes sont justement faits pour que les enseignants n'aient pas à deviner ce qu'ils doivent traiter. Pourquoi alors demander aux futurs enseignants de s'entraîner à cet exercice ?
